



L'Observatoire Economique et Social

Les prévisions démographiques et financières du régime des salariés agricoles pour la période 2013-2017

Chaque année, la Caisse centrale de mutualité sociale agricole réalise des prévisions démographiques et financières dans le cadre préparatoire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Ces prévisions, utilisées dans cette synthèse, datent de septembre 2013 et portent sur une période de cinq ans, 2013-2017.

Alors que les populations de bénéficiaires du régime des salariés agricoles diminueraient entre 2013 et 2017, celles des actifs cotisants évolueraient faiblement sur la même période.

Le solde du régime des salariés agricoles, toutes branches confondues, est excédentaire de 44,7 millions d'euros en 2012. Ce solde se maintiendrait proche de l'équilibre à partir de 2014. En 2013, l'excédent diminue en lien avec l'augmentation des dépenses de la branche maladie. Le solde du régime serait déficitaire en 2014 en raison d'une hausse des charges plus élevée que celle des produits. A partir de 2015, le solde redeviendrait excédentaire.

En 2012, les prestations légales représentent 83 % des charges et les cotisations sociales salariés (à la charge des salariés ou des employeurs), 40 % des produits.

Diminution de la population protégée en maladie, des bénéficiaires de prestations familiales et d'un avantage retraite, croissance modérée des actifs cotisants.

Sur la période 2013-2017, la population des bénéficiaires de prestations maladie diminuerait à un rythme annuel moyen de - 0,4 %. Cette évolution serait liée à la diminution continue du nombre de retraités protégés en maladie dans ce régime. En effet, les anciens salariés agricoles retraités ont pu, durant leur carrière, exercer une activité salariée et être à ce titre protégés en maladie par un autre régime (tableaux 1 et 2). Cette baisse serait compensée par la progression modérée des actifs cotisants.

Les effectifs de retraités baisseraient au rythme annuel moyen de - 0,4 % entre 2013 et 2017. Cependant, l'évolution serait variable sur la période avec une accentuation de la baisse en 2015 et 2016, puis une légère reprise en 2017.

La baisse des effectifs de retraités fait suite à une diminution du nombre d'attributions de pensions résultant de la réforme des retraites en 2010, à savoir le relèvement de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une pension à taux plein.

Suite à la mesure instaurant un recul de l'âge du départ à la retraite, le nombre total des bénéficiaires de pension d'invalidité devrait progresser légèrement au rythme moyen annuel de + 0,1 % d'ici à 2017, les effets de la réforme des retraites de 2010 s'atténuant.

Le recul des effectifs de bénéficiaires de prestations familiales couverts par le régime se poursuivrait avec une baisse moyenne du nombre de familles de - 0,8 % entre 2013 et 2017. Cette diminution serait liée à l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole, les familles ayant la possibilité de faire un choix d'affiliation à un autre régime.

Les effectifs d'actifs cotisants progresseraient au rythme annuel moyen de + 0,1 % entre 2013 et 2017. Le régime agricole avait connu en 2012 un recul de la situation de l'emploi principalement dans le secteur tertiaire et la production agricole (baisse des emplois saisonniers en raison des mauvaises récoltes en 2012 en arboriculture et viticulture). Pour la période 2013 à 2017, l'emploi dans les entreprises relevant du régime agricole serait à la hausse avec toutefois un ralentissement en 2014 et une baisse légère en 2015 et 2016.

Tableau 1

Previsions de populations du regime des salaries agricoles de 2013 a 2017

	2012	Prévisions 2012					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Personnes protégées en maladie	1 812 222	1 804 160	1 799 451	1 789 770	1 777 603	1 776 244	
Familles bénéficiaires de prestations légales	152 714	151 950	150 583	149 228	147 885	146 554	
Bénéficiaires d'un avantage retraite	2 503 203	2 481 777	2 479 990	2 466 263	2 447 258	2 451 458	
Bénéficiaires de pensions d'invalidité	25 304	25 362	25 622	25 655	25 484	25 387	
Actifs cotisants**	659 061	660 931	661 933	661 185	659 761	661 178	

^{*} Dénombrement au 1er juillet à l'exception des familles bénéficiaires

Source : MSA

Tableau 2
Previsions d'evolution des populations du Regime des Salaries agricoles de 2013 a 2017

		Prévisions							
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2017/2016	Rythme annuel moyen de 2013 à 2017			
Personnes protégées en maladie	-0,4%	-0,3%	-0,5%	-0,7%	-0,1%	-0,4%			
Familles bénéficiaires de prestations légales	-0,5%	-0,9%	-0,9%	-0,9%	-0,9%	-0,8%			
Bénéficiaires d'un avantage retraite	-0,9%	-0,1%	-0,6%	-0,8%	+0,2%	-0,4%			
Bénéficiaires de pensions d'invalidité	+0,2%	+1,0%	+0,1%	-0,7%	-0,4%	+0,1%			
Actifs cotisants**	+0,3%	+0,2%	-0,1%	-0,2%	+0,2%	+0,1%			

Source : MSA



^{**} La notion d'actif cotisant est définie à l'article D. 134-4 du CSS :

[«]Est considéré comme cotisant actif toute personne quel que soit son âge, exerçant une activité professionnelle, assujettie à un régime obligatoire de sécurité sociale et qui verse personnellement ou pour laquelle est versée une cotisation.»

Une croissance des charges et des produits de 2013 à 2017

Le montant des charges (toutes branches confondues) du régime des salariés agricoles représente 13,2 milliards d'euros en 2012 (tableau 3). Ce montant progresserait au rythme annuel moyen de + 1,1 % entre 2013 et 2017 (tableau 4).

Les prestations légales versées par le régime totalisent 11 milliards d'euros et représentent 83 % du montant total des charges en 2012. Sur la période 2013-2017, ce montant progresserait au rythme annuel moyen de + 1,1 %.

Cette évolution des prestations légales constitue le principal contributeur à la hausse des charges de ce régime.

Les produits ou recettes du régime des salariés agricoles s'élèvent à 13,3 milliards d'euros en 2012 (tableau 1). Ils augmenteraient au rythme annuel moyen de + 1,0 % entre 2013 et 2017 (tableau 4).

Les recettes sont constituées à 16,5 % par le versement au titre de la compensation démographique vieillesse qui s'élève à 2,2 milliards d'euros en 2012. En 2017, ce montant représenterait 18,8 % des produits du régime (toutes branches confondues). Cette augmentation des montants perçus est liée à la croissance modérée des effectifs de cotisants et à l'augmentation plus rapide des bénéficiaires de pensions vieillesse âgés de plus de 65 ans (indicateur de calcul de la compensation démographique) sur la période 2013-2017.

Les cotisations sociales émises au titre du régime des salariés agricoles, hors prises en charge par l'Etat, d'un montant de 5,3 milliards d'euros en 2012, représentent 39,7 % des recettes. Une progression est prévue sur la période 2013-2017 à un rythme annuel moyen de + 2,9 %.

Tableau 3

Previsions de montants des charges et des produits du regime des salaries agricoles de 2013 a 2017

Régime des salariés agricoles Toutes branches	2012		Prévisions				
(montants en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Charges	13 245,8	13 355,0	13 443,0	13 612,5	13 764,2	13 976,3	
Dont prestations légales	11 019,0	11 101,3	11 166,3	11 317,2	11 436,1	11 630,8	
Produits	13 290,6	13 396,2	13 442,1	13 613,0	13 766,5	13 980,3	
Dont cotisations sociales	5 276,5	5 535,9	5 688,1	5 818,8	5 959,3	6 080,7	
Dont compensation démographique	2 193,4	2 282,5	2 357,6	2 435,9	2 536,3	2 629,4	
Dont contribution généralisée	1 376,4	1 412,0	1 450,5	1 479,5	1 512,0	1 560,4	
Dont impôts et taxes affectées	1 216,4	1 045,4	1 051,6	1 056,6	1 065,2	1 073,2	
RESULTAT NET	44.7	41,2	-0.9	0,5	2,3	4,0	

Source : MSA

Tableau 4

Previsions d'evolution des montants des charges et des produits du regime des salaries agricoles de 2013 a 2017

Régime des salariés agricoles	Prévisions								
Toutes branches (évolution annuelle)	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2017/2016	Rythme annuel moyen de 2013 à 2017			
Charges	+0,8%	+0,7%	+1,3%	+1,1%	+1,5%	+1,1%			
Dont prestations légales	+0,7%	+0,6%	+1,4%	+1,1%	+1,7%	+1,1%			
Produits	+0,8%	+0,3%	+1,3%	+1,1%	+1,6%	+1,0%			
Dont cotisations sociales	+4,9%	+2,7%	+2,3%	+2,4%	+2,0%	+2,9%			
Dont compensation démographique	+4,1%	+3,3%	+3,3%	+4,1%	+3,7%	+3,7%			
Dont contribution généralisée	+2,6%	+2,7%	+2,0%	+2,2%	+3,2%	+2,5%			
Dont impôts et taxes affectées	-14,1%	+0,6%	+0,5%	+0,8%	+0,8%	-2,5%			
RESULTAT NET	-7,9%	-102,2%	+161,1%	+315,8%	+75,2%	-38,3%			

Source : MSA



Progression annuelle moyenne de + 1,1 % des montants de prestations légales verses par le régime des salariés agricoles

Le montant des prestations légales versé par le régime des salariés agricoles, toutes branches confondues, s'élève à 11 milliards d'euros en 2012. Il atteindrait 11,6 milliards d'euros en 2017, soit une progression annuelle moyenne de + 1,1 % entre 2013 et 2017 (tableaux 5 et 6). La hausse de ce montant des prestations légales serait principalement liée à l'augmentation des dépenses des branches maladie et retraite.

Le montant des prestations légales de la <u>branche maladie-maternité-invalidité</u> versé en 2012 s'élève à 4,1 milliards d'euros. Cette somme atteindrait 4,5 milliards d'euros en 2017, soit une évolution au rythme annuel moyen de + 1,6 %. La progression des montants des prestations de la branche maladie devrait être portée principalement par les prestations maladie exécutées en ville et dans une moindre mesure par les prestations maladie exécutées en établissements (médico-sociaux et publics).

Les prestations légales de <u>la branche accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP)</u> d'un montant de 0,42 milliard d'euros en 2012 atteindront 0,48 milliard d'euros en 2017, soit une progression annuelle moyenne de + 2,3 %. La croissance des montants des prestations AT - MP devrait être portée principalement par les prestations d'incapacité permanente (en lien avec l'évolution du nombre de rentes et la revalorisation des pensions) puis par les prestations exécutées en ville (augmentation des dépenses en indemnités journalières liée à la hausse du SMIC en 2013 et hausse du nombre de jours indemnisés).

Pour la <u>branche famille</u>, le montant versé en 2012 aux bénéficiaires est de 0,75 milliard d'euros et augmenterait progressivement pour s'établir à 0,78 milliard d'euros en 2017, soit une augmentation annuelle moyenne de + 0,7 % entre 2013 et 2017. Avec un nombre de familles évoluant à la baisse entre 2013 et 2017 (tableau 8), la croissance des montants s'expliquerait principalement par l'effet de la revalorisation des prestations et serait portée par les prestations dédiées à la petite enfance.

Pour les <u>prestations légales retraite</u>, le régime des salariés agricoles a versé 5,7 milliards d'euros aux bénéficiaires d'un avantage retraite en 2012. Ce montant atteindrait 5,9 milliards d'euros en 2017 au rythme annuel moyen de + 0,7 %. La croissance des montants des prestations légales retraite dépendrait de la revalorisation des pensions. Toutefois, cette croissance des prestations versées serait modérée par la baisse du nombre de retraités de droits personnels en lien avec le décalage de l'âge de départ en retraite (réforme 2010).

Tableau 5
PREVISIONS DES MONTANTS DES PRESTATIONS DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES DE 2013 A 2017

Régime des salariés agricoles Toutes branches	2012			Prévisions		
(montants en million d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Maladie-maternité-invalidité-décès	4 120,0	4 136,2	4 172,4	4 288,2	4 368,4	4 451,7
Accidents du travail et maladies professionnelles	423,8	433,4	445,1	455,4	465,2	475,2
Famille	752,2	757,1	762,0	767,9	774,1	780,6
Retraite	5 723,1	5 774,6	5 786,8	5 805,7	5 828,5	5 923,3
TOTAL PRESTATIONS LEGALES	11 019,0	11 101,3	11 166,3	11 317,2	11 436,1	11 630,8

Source : MSA

Tableau 6

Previsions d'evolution des montants des prestations du regime des salaries agricoles de 2013 a 2017

Régime des salariés agricoles		Prévisions							
Toutes branches (évolution annuelle)	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2017/2016	Rythme annuel moyen de 2013 à 2017			
Maladie-maternité-invalidité-décès	+0,4%	+0,9%	+2,8%	+1,9%	+1,9%	+1,6%			
Accidents du travail et maladies professionnelles	+2,3%	+2,7%	+2,3%	+2,2%	+2,1%	+2,3%			
Famille	+0,7%	+0,6%	+0,8%	+0,8%	+0,8%	+0,7%			
Retraite	+0,9%	+0,2%	+0,3%	+0,4%	+1,6%	+0,7%			
TOTAL PRESTATIONS LEGALES	+0,7%	+0,6%	+1,4%	+1,1%	+1,7%	+1,1%			

Source : MSA



Progression annuelle moyenne de + 2,9 % des cotisations sociales émises au titre du régime des salariés agricoles.

Les cotisations sociales du régime des salariés agricoles, hors prises en charge par l'Etat et impôts et taxes affectées, totalisent un montant de 5,3 milliards d'euros en 2012 (tableau 7).

Elles devraient atteindre un montant de 6,1 milliards d'euros en 2017, soit une augmentation annuelle moyenne de + 2,9 % entre 2013 et 2017. Cette croissance serait portée principalement par les cotisations des branches maladie et retraite.

Après une année 2012 marquée par un recul de l'emploi dans le régime agricole, la période 2013-2017 connaîtrait un niveau d'emploi variant faiblement et les évolutions de la masse salariale resteraient proches de celle du SMIC (+ ou - 2 % par an après 2013).

La structure des cotisations est modifiée dans les branches maladie et retraite par la suppression des exonérations sur la part ouvrière des heures supplémentaires depuis 2012, ce qui augmenterait mécaniquement les cotisations employeurs dans ces deux branches pour la période de prévision.

Dans la branche retraite, l'augmentation progressive des taux de cotisation, destinée à financer l'avancée des départs à la retraite à 60 ans des carrières longues est intégrée et provoquerait une croissance des cotisations de cette branche légèrement plus élevée que celle des autres branches.

Tableau 7
PREVISIONS DES MONTANTS DES COTISATIONS SOCIALES DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES DE 2013 A 2017

Régime des salariés agricoles Toutes branches	2012	2012 Prévisions				
(montants en million d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Maladie-maternité-invalidité-décès	1 907,0	1 971,4	2 017,4	2 058,4	2 102,0	2 146,0
Accident s du travail et maladies professionnelles	371,4	384,9	398,7	406,8	415,9	421,1
Famille	738,2	763,4	781,3	797,1	813,9	831,0
Retraite	2 259,9	2 416,2	2 490,7	2 556,5	2 627,6	2 682,6
TOTAL COTISATIONS SOCIALES	5 276,5	5 535,9	5 688,1	5 818,8	5 959,3	6 080,7

Source: MSA

 Tableau 8

 Previsions d'evolution des montants des cotisations sociales du regime des salaries agricoles de 2013 a 2017

Régime des salariés agricoles		Prévisions							
Toutes branches (évolution annuelle)	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2017/2016	Rythme annuel moyen de 2013 à 2017			
Maladie-maternité-invalidité-décès	+3,4%	+2,3%	+2,0%	+2,1%	+2,1%	+2,4%			
Accidents du travail et maladies professionnelles	+3,6%	+3,6%	+2,0%	+2,2%	+1,3%	+2,5%			
Famille	+3,4%	+2,3%	+2,0%	+2,1%	+2,1%	+2,4%			
Retraite	+6,9%	+3,1%	+2,6%	+2,8%	+2,1%	+3,5%			
TOTAL COTISATIONS SOCIALES	+4,9%	+2,7%	+2,3%	+2,4%	+2,0%	+2,9%			

Source: MSA



Méthodologie

Tous les organismes de Sécurité sociale sont tenus de réaliser les tableaux de prévisions de leurs charges, de leurs recettes et de leurs prévisions de population conformément notamment à la loi organique sur les lois de finance de la sécurité sociale. (Loi organique n° 2005-881 du 2 août 2005, publié au JO du 3 août 2005).

Le tableau centralisé des données comptables (TCDC) est un outil permettant à tous les régimes de Sécurité sociale de présenter leurs comptes sous une forme unifiée. Chaque régime constitue son TCDC qu'il envoie à la Mission comptable permanente (MCP) au Ministère chargé de la Sécurité sociale. Les résultats sont ensuite repris et commentés dans le rapport de la Commission des comptes de Sécurité sociale (CCSS) de septembre. Ce rapport sert à l'élaboration du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

La direction des études, des répertoires et des statistiques participe en réalisant les prévisions des prestations légales, des cotisations et allègements généraux.

Ces prévisions financières intègrent les mesures législatives en vigueur ainsi que les hypothèses macro-économiques transmises par la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) à l'ensemble des régimes. Ces prévisions sont présentées dans le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité Sociale. Elles n'intègrent pas les mesures présentées dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2014.

PRINCIPALES HYPOTHESES MACRO-ECONOMIQUES POUR LA PERIODE 2013-2017

		Hypothèses d'évolution							
	2013	2014	2015	2016	2017				
Prix hors tabac	2,7%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%				
Revalorisation des pensions	1,2%	1,7%	1,75%	1,75%	1,75%				
Revalorisation de la BMAF	1,3%	0,8%	1,75%	1,75%	1,75%				
SMIC	1,5%	0,92%	1,51%	1,75%	1,75%				
ONDAM	1,15%	1,6%	1,74%	1,75%	1,75%				
Plafond de la sécurité sociale	1,8%	1,6%	2,2%	2,9%	2,9%				

Source : DSS

Le régime des salariés agricoles est composé de quatre branches : la maladie-maternité-invalidité-décès, les accidents du travail et maladies professionnelles, la retraite, la famille. La branche famille est prise en compte par la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour sa partie technique.

Le champ des données regroupe la métropole et les départements d'outre-mer (DOM).

Sigles cités :

ATMP : Accident du travail et maladie professionnelle

ARS : Allocation de rentrée scolaire

BMAF : Base mensuelle des allocations familiales
CCSS : Commission des comptes de Sécurité Sociale
CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

DOM : Département d'outre-mer
DSS : Direction de la Sécurité sociale
ITAF : Impôts et taxes affectées
MCP : Mission comptable permanente

PLFSS : Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale TCDC : Tableau centralisé des données comptables

SA : Salarié agricole

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance



